



Ma fille va voir une pseudo psy quand elle est chez son pere ???

Par Ialy84400, le 01/09/2010 à 21:44

Bonjour,

je suis séparée du père de ma fille depuis 7 ans, je viens d'apprendre que celui-ci mène ma fille voir une pseudo "psy" mais celle ci n'a pas de diplôme. En conflit avec lui actuellement , j'ai appris par un moyen pas très horthodoxe je l'avoue qu'il veut se servir d'une attestaion faites par cette pseudo psy mais tamponner par une autre ami à lui qui ai vraiment psy mais qui réside en belgique.

J'ai donc 2 questions :

a t'il le droit de mener ma fille voir cette femme sans me demander mon avis en sachant que j'ai la garde de ma fille mais que les décisions sont conjointes ???

Est -ce que cette attestation qui serait donc un faux puisque la psychologue n'a jamais rencontré ma fille pourrait me nuire ???

Quelle est donc la démarche à suivre ???

vous remerciant du temps que vous prendrez pour me répondre

cordialement